



Mercredi 22 février 2017



## **QUI VEUT CASSER LA DYNAMIQUE DE L'AGRICULTURE BIO FRANÇAISE ?**

Avec un marché en croissance de 20% et + 40% de fermes en 1ère année de conversion en 2016, l'agriculture bio est le secteur le plus dynamique de l'économie française. En ces temps de crise agricole et de chômage, on s'attendrait à ce que la croissance de ce secteur qui emploie deux fois plus de main-d'oeuvre que l'agriculture conventionnelle suscite l'attention des pouvoirs publics. C'est tout le contraire qui se passe !

**A cause d'une gouvernance Etat – régions totalement défailante, de nombreux agriculteurs bio sont en grande difficulté financière, malgré la bonne santé de leurs exploitations.**

En effet, la totalité des aides à la conversion et à la reconnaissance des services environnementaux (dites "maintien"), ainsi que certaines mesures agro-environnementales (MAEC) dues au titre des années 2015 et 2016, et sur lesquelles les agriculteurs bio comptaient, ne leur ont toujours pas été versées ! Soit 2 ans de retard !!! Certes, des avances (ATR) ont été versées, mais elles sont largement insuffisantes.

### **Témoignage d'un couple d'agriculteurs bio de l'Indre**

Aujourd'hui, Véronique et Guy Pénin font ce constat amer concernant les aides qui pourtant leur étaient promises:

- Ils n'ont perçu sous forme d'ATR (Avance de Trésorerie Remboursable) que 50% des aides à la conversion 2015
- Faute de budget Etat /Région suffisant, l'aide à la reconnaissance 2016 sur laquelle ils comptaient pourtant, pourrait leur échapper et ils n'auront accès à aucune Mesure Agro Environnementale!

Véronique le rappelle : *« pour faire face, nous avons dû contracter un emprunt courts termes qui permettra de régler au moins la MSA sur une comptabilité qui a provisionné des aides non perçues à ce jour. Malgré ces coups très durs et injustes qui pourraient remettre en cause l'attractivité de notre exploitation vis-à-vis d'un éventuel repreneur, nous restons convaincus d'avoir fait les bons choix ! Avec l'agriculture biologique, nous sommes en phase avec nos aspirations et les attentes sociétales ! »*

## **Témoignage de Wigbold Hofstede, agriculteur en conversion bio dans le Cher**

*« Pour moi, pour mes enfants en bas âge, la conversion en bio de l'intégralité de mon exploitation s'est imposée dès 2015. La demande sociétale et politique était réellement présente, j'ai donc franchi le pas, rassuré par les aides à la conversion dans un premier temps annoncées sans plafond (soit près de 80 000 € / an pour ma ferme) puis finalement plafonnées à 25 000 € par an et par exploitation en Centre Val de Loire. Cet argent devait me permettre d'investir dans du matériel adapté à la production en bio et m'aider à passer le cap des deux premières années qui sont très difficiles, avec des céréales en conversion payées au prix des céréales conventionnelles. Depuis 2015 je n'ai finalement perçu que 18 000 € d'aide. Je n'ai pas pu remplacer mon salarié faute de moyens ni investir dans les matériels indispensables à la production bio (outils de désherbage mécanique et cellules de stockage pour mes céréales bio).*

*Je tente de continuer à rembourser mes emprunts tant bien que mal et j'ai dû contracter un nouveau prêt à ma banque pour payer mes factures. Tout ça parce que les aides ne sont pas au niveau attendu ni payées en temps et en heure.*

*Cela ne me dérange pas de travailler dur, mais je veux travailler dur pour les bonnes raisons, et non parce que l'Etat n'a pas tenu ses promesses. Je tiens mes engagements et je respecte à la lettre un cahier des charges exigeant et ambitieux. En revanche les pouvoirs publics ne respectent pas leur part du contrat et me mettent dans une situation quasi insurmontable».*

Déjà, l'an dernier, à la même période, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) tirait la sonnette d'alarme et interpellait le Ministère. Les manifestations de mécontentement se sont multipliées dans plusieurs régions. Mais rien, ou presque, n'a bougé !

**Le Président de la République et son Ministre de l'agriculture porteront-ils en cette fin de mandat la responsabilité d'avoir brisé l'élan de l'agriculture bio française ? Porteront-ils la responsabilité d'empêcher les agriculteurs de répondre aux attentes des consommateurs, quitte à favoriser les importations ?**

De nature pacifistes et patients, les paysans bio rechignent à perturber l'ordre public pour faire valoir leurs droits. Mais aujourd'hui, la situation est aussi absurde qu'intenable et, à force de promesses non tenues, la confiance est rompue.

**Trop, c'est trop ! Nous ne pouvons plus attendre !**

**Les producteurs bio de la région Centre-Val de Loire demandent le paiement immédiat des aides 2015 et 2016 et la prise en charge par l'Etat et les régions des intérêts sur les prêts contractés par les paysans bio pour faire face aux retards.**

### **Contacts presse**

**Les co-président du Groupement des Producteurs Bio de la Région Centre- Val de Loire**

Emmanuel Bourgy (36): 06 07 95 89 27

Philippe Riffard (37): 06 84 73 07 47

Julien Jansen (18): 06 78 46 02 20

Jean-François Vincent (Interpro): 06 19 90 46 30